

APRC/CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Mercredi 11 et Jeudi 12 Janvier 2017 à PARIS

Présents : Chantal DAUNY, Josiane ETCHEGARAY, Henri GRESSIER, Gisèle MOIGNO, Jean-Pierre MOUTON, Michel NEBOUT, Christiane PAURD, Isabelle SAINTOT. Excusé : Bruno BARRILLOT  
Invités : Joseph AUVINET, Alain GAUTHIER (juridique)

### JEUDI 11/01/2017 :

#### A- L'Assemblée Générale 2017 à PARIS

- Isabelle Saintot présente le **rapport moral** qui fait le point sur le fonctionnement du CA et des commissions, la vie associative et la mise en œuvre des orientations durant l'année 2016.  
**Le CA approuve à l'unanimité le rapport moral (8 voix).**
- Présentation par Henri Gressier du **Rapport financier : le CA adopte à l'unanimité le bilan financier 2016<sup>1</sup> et le budget prévisionnel 2017**. Henri présente ensuite le rapport du vérificateur aux comptes, Michel Oddou. Le CA exprime son désaccord sur le dernier paragraphe (6) de ce rapport, qui ne relève pas de la mission d'un commissaire aux comptes. Il demande que ce paragraphe soit supprimé à l'exception de la première phrase invitant l'assemblée « à approuver les comptes de l'exercice 2016 ».
- Montant de la **cotisation 2017** : le CA propose de la maintenir à 40 € (et 24 € pour une 2<sup>ème</sup> adhésion), proposition qui sera soumise au vote de l'AG.
- **Fin de mandat du trésorier** : Henri Gressier annonce qu'au 31 Mars il fera une clôture intermédiaire des comptes de l'association, qu'il remettra à son éventuel successeur. Il reste disponible pour assurer les tâches de comptabilité. Josiane Etchegaray accepte de se voir remettre les documents de trésorerie et de se former à la gestion du logiciel « Ciel », afin d'évaluer si elle peut assumer cette mission. Ce serait à condition qu'un autre administrateur partage avec elle cette responsabilité de la trésorerie.
- **Renouvellement du CA** : Isabelle rappelle qu'elle renouvelle son mandat pour une année seulement. Michel N. précise qu'il arrête son mandat mais accepte de le prolonger de quelques mois jusqu'au retour de Bruno, prévu à l'été 2017. Chantal D. réfléchit à une éventuelle prolongation.
- Le CA examine ensuite chacun **des rapports d'activités** envoyés par les différentes commissions. Hormis quelques précisions de détail, **l'ensemble de ces rapports est approuvé à l'unanimité** (y compris le rapport de la nouvelle commission ESAN).
- Le CA souhaite reconduire le mode de présentation des rapports : un diaporama global présentant les points forts du rapport moral et d'activités, puis un temps de réponses aux questions, suivi du vote. Même chose pour le rapport financier.

#### Proposition d'ordre du jour de l'AG :

##### **Samedi 11 mars :**

- Accueil des premiers arrivants à partir de 10 h.
- 12h : repas de midi
- 13h15 : accueil-émargement des adhérents
- 14h15 : ouverture de l'AG par la présidente
- 14h45 : rapports moral et d'activités (diapo), questions, vote

<sup>1</sup> A noter : l'exercice 2016 présente un résultat positif de **4 987 Euros**.

- 15h15 : rapport financier et budget prévisionnel (diapo) + rapport vérificateur aux comptes, questions, vote
- 15h45 : Présentation des candidatures au CA
- 16h15 : Pause
- 16h45 : interventions APSECC et AVREF
- 17h15 : temps d'échange en 6x6 : chaque groupe retient une phrase forte et une question
- 18h : mise en commun et débat
- 18h45 : élection des candidats au CA
- 19h30 : dîner
- 20h30 : soirée « Festive » animée par Gisèle Moigno et les Bretons

### **Dimanche 12 mars, matin :**

- 8h45 : présentation du nouveau CA
- 9h : intervention Jean-Pierre MOISSET « *L'Eglise, l'argent et les cultes* »
- 9h30 : échange et questions
- 10h : présentation des Orientations (diapo). Débat sur leur mise en œuvre. Vote.
- 11h : questions diverses (lieu prochaine AG, etc...)
- 12h : clôture assemblée générale

### **Répartition des responsabilités :**

- \* Décoration, signalétique, installation, tickets-repas : Josiane et Laurent Etchegaray
- \* Accueil : Chantal Dauny et Christiane Paurd
- \* Inscriptions/finances : Henri Gressier
- \* Emargements : J-Pierre Mouton, Gisèle Moigno
- \* Bureaux de vote : Josiane, Gisèle, J-Pierre
- \* Mrs « Loyal » : Michel Barbut et François Monbeig ( ?)
- \* micro / paperboard / information : Laurent Etchegaray / Marcel Marguet / Christiane P.
- \* secrétariat : Geneviève Marguet, Claude-Madeleine Oudot
- \* vidéoprojecteur, animation 6x6 : Michel Nebout
- \* accueil des invités et presse : Isabelle Saintot, Michel Nebout
- \* N° tél. SOS : portables d'Isabelle et Josiane
- \* Soirée festive : Gisèle Moigno

**NB : La soirée festive** alternera des sketches préparés par des adhérents, des histoires racontées, entrecoupés de devinettes à partir de photos « anciennes » (prises au temps où vous étiez culturel ou religieux !). Gisèle prépare une relance pour le bulletin.

**Invités à l'AG :** Apsecc, Avref, presse locale et nationale, AFP.

**Réunions du CA :** le vendredi à 17h30 (organisation) et le dimanche à 8h (élection bureau).

**Bulletin spécial AG n° 76 :** le CA approuve son contenu : ensemble des rapports et infos indispensables pour participer à l'AG. Il sera envoyé (mail et papier) d'ici au 22 janvier 2017.

### **B- Juridique**

A partir du rapport d'activité de la commission juridique, Alain Gauthier et Joseph Auvinet refont le point sur les dossiers en cours et à venir.

### **C- Commission « Avenir des retraites / Cavimac » et les réactions au rapport gouvernemental**

Un échange s'instaure autour du rapport gouvernemental. Alain G. souligne qu'il s'agit d'un rapport administratif qui fait un « constat institutionnel », mais qui ne répond pas à toutes nos questions. Il ignore totalement les énormes absences d'affiliation pour les gens des communautés nouvelles, et le fait que le juridique, depuis 10 ans entraîne une somme importante de contentieux... Or ces contentieux sont juste évoqués dans l'annexe 4. « Les députés auraient dû demander un audit de l'IGAS ». On est d'accord pour dire qu'il faut une réponse à ce rapport. « Une réponse courte et lisible, collective, qui insiste davantage sur la nécessité de régulariser avant de revaloriser », ainsi

que le prône Joseph A. qui a commencé de travailler, en lien avec Jean Doussal, sur le document en train d'être finalisé. Le projet est de le communiquer aux représentants des cultes et du ministère, ainsi qu'aux partenaires déjà contactés (Apecc, Avref) avant la réunion inter-culturelle prévue fin janvier/ début février. Du côté des parlementaires, même s'ils vont être en veilleuse durant ce premier semestre, Michel souligne l'importance de leur communiquer – sous la forme d'un APRC-Infos (2 pages) – notre point de vue et nos critiques sur le contenu du rapport qui leur a été transmis, pour bien leur montrer que nous ne sommes pas dupes et que nous n'allons pas en rester là. Nous tombons d'accord sur les perspectives suivantes :

- Joseph se charge de faire une relecture du document (version 6) préparé par Jean Doussal, afin de pouvoir l'envoyer dans les temps aux interlocuteurs concernés,
- Après avoir finalisé le bulletin spécial AG, Michel se charge de préparer un APRC-Infos n° 8 pour les parlementaires (en les informant que nous tenons à leur disposition un document plus détaillé... On peut même envoyer les deux documents à ceux qui s'étaient le plus impliqués dans notre dossier).

### **VENDREDI 12/01/2017 :**

#### **D – Les orientations pour l'AG et les pistes pour les 6 x 6**

Concernant les orientations, le CA fait trois suggestions :

- **le juridique** : les dossiers des communautés nouvelles vont de plus en plus mobiliser le pôle juridique. Nous évoquons à ce propos la question des ressortissants étrangers, adhérents de l'APRC, qui ont passé des années dans des communautés en France. Selon Joseph, leur cas relève du TGI. On a déjà un cas concret : celui de Patricia Blanco. Le CA est d'accord pour soutenir son éventuel départ en procédure, en lui demandant en même temps de souscrire une protection juridique. L'association pourrait prendre en charge une éventuelle consultation d'un avocat. L'orientation serait de souligner la nécessité de renforcer les moyens humains du pôle juridique, voire d'étudier la possibilité de faire appel à d'autres forces extérieures (avocats ?).

- **le lien avec les partenaires** : compte tenu du contexte (groupe de travail sur les régularisations au sein de la caisse, rapport gouvernemental, etc.), une 2<sup>ème</sup> orientation devrait souligner l'urgence de créer, sinon un front, du moins des collaborations et des convergences pour une défense commune de nos droits d'assurés sociaux du régime des cultes, avec l'Apecc et l'Avref... voire d'autres organisations de lutte contre les dérives sectaires...

- **le tissu humain et l'avenir de l'association** : Josiane pose la question : « Qu'est-ce qu'on fait pour faire connaître l'APRC autour de nous ? On découvre des AMC qui n'en ont jamais entendu parler ! ». Des idées sont lancées : annoncer nos réunions dans la presse locale, diffuser notre flyer (dépliant réactualisé) ; pourquoi pas décentraliser nos réunions locales pour nous rapprocher des adhérents ou AMC isolés ? L'orientation ici serait de suggérer aux régions de profiter de la « vacance » de l'action parlementaire pour se mobiliser sur des initiatives destinées à faire connaître l'APRC à des AMC de nos secteurs...

**NB** : Michel N. se charge de rédiger une proposition de texte pour ces orientations, qui seront relues et validées par le CA avant d'être soumises au vote de l'AG.

\* Concernant les **pistes pour alimenter les échanges en 6 x 6**, plusieurs ont été évoquées : Quelles actions communes avec les associations partenaires ? Le réseau européen ? L'avenir de l'APRC et son fonctionnement : comment mobiliser les compétences, partager les responsabilités, décentraliser, transmettre ? Communautés nouvelles : certaines personnes en sortent parfois dans des situations dramatiques : jusqu'à quel point l'Aprc peut-elle s'engager dans le suivi social et humain de ces personnes ? Ces pistes seront précisées au moment de l'AG, en tenant compte aussi de ce qui sera remonté des régions et groupe locaux.

**Prochaine réunion du CA : mercredi 3 et jeudi 4 Mai 2017 à Paris.**

*[Rédaction Michel NEBOUT, le 12/01/2017]*